### LE CC DE **DIRECTION D'UN** ACCUEIL COLLECTIF **DE MINEURS** À TRAJECTOIRE **FORMATION C'EST...**

- Ohtenir une extension de compétences.
- S'adapter au marché de l'emploi.
- Une équipe aguerrie de formateurs et de professionnels actifs dans des structures et des réseaux du champ de l'animation.
- Un fort réseau de professionnels mobilisés *autour d'une association* d'éducation populaire.
- · La Maison des Métiers de la Ville : lieu ressource. laboratoire d'échanges, espace de rencontres.

#### LE FINANCEMENT

**Coût horaire** de la formation : 12 €

#### Coût de la formation :

Session de Vesoul: 1680€ Session de Mulhouse: 1680€ Session de Montbéliard: 1932€

+ 50 € de frais de dossier (les personnes demandeuses d'emploi en sont exonérées).

### PRISES EN **CHARGE POSSIBLES**



Plus d'informations sur le *CPF monétisé sur :* www.moncompte activite.gouv.fr

Formation éligible au CPF de transition professionnelle, au Plan de développement des compétences, au contrat de professionnalisation, au contrat d'apprentissage, à la PRO-A (reconversion ou promotion alternance).

Suivant le statut du différentes stagiaire, prises en charge du coût de la formation sont envisageables (employeur, Pôle Emploi,...)

**Nous contacter** pour plus d'informations.



### INFOS **PRATIQUES**

Horaires de la formation:



# **Trajectoire** formation

### PLAN & CONTACT



#### Maison des Métiers de la Ville



13 avenue Léon Blum 25200 Montbéliard

Tél. 03 81 96 70 92

www.trajectoire-formation.com

Contact: aurore.lichtensteger@trajectoire-formation.com







**UNAFORIS** 



Maison

des Métiers

de la Ville





**FFMJC** 

### Directeur d'Accueil **Collectif de Mineurs** (DACM)

Formation en alternance





Certificat Complémentaire au BPJEPS

- DE JUIN À JUILLET 2021
- OU DE JUIN À AOUT 2021
- OU DE JANVIER À MAI 2022



### = LE MÉTIER

#### Le.la directeur.trice d'un ACM:

- élabore, avec l'équipe d'animation, le projet pédagogique à partir du projet éducatif de la structure;
- dirige l'équipe de l'ACM ;
- assure les relations et la communication interne et externe de l'ACM;
- participe à la formation et l'accompagnement des animateurs.

#### Et ce avec :

- des publics 3 / 6 ans
- et/ou des publics 7 / 11 ans ;
- et/ou des publics 12 / 17 ans.

La réglementation exige de posséder un diplôme professionnel approprié pour diriger un Accueil Collectif de Mineurs pendant plus de 80 jours par an avec plus de 80 enfants. Au vu de l'arrêt programmé des dérogations à diriger un ACM pour les personnes ne disposant pas d'un diplôme approprié, ce CC permet de se mettre en conformité.

### Ma vie, mon métier

« Grâce au CC, je suis assuré de pouvoir continuer à diriger des ACM sans avoir toujours recours à une dérogation.

Mais au-delà de l'aspect réglementaire, avoir ce CC, c'est une reconnaissance de ma capacité à diriger un ACM et un renforcement de mes compétences en la matière : par exemple, dans l'élaboration du projet pédagogique de la structure ou pour le recrutement des animateurs pour les vacances, je suis plus qualifié, je me sens plus confiant et plus

### **TALA FORMATION**

### Contenu du Certificat Complémentaire de Direction d'un Accueil Collectif de Mineurs :

- élaborer le projet pédagogique;
- composer et encadrer une équipe d'animation;
- construire et garantir un cadre éducatif;
- faire vivre une relation pédagogique adaptée;
- gérer le budget ;
- organiser les activités;
- conduire et formaliser les bilans et évaluations ;
- respecter et faire respecter les cadres réglementaires;
- connaître et appliquer les procédures.

### 3 sessions proposées :

• A Vesoul de juin à juillet 2021 :

140h soit 20 jours de formation.

• A Mulhouse de juin à août 2021 :

140h soit 20 jours de formation.

• A Montbéliard de janvier à mai 2022 :

161h soit 23 jours de formation.

### Formation en alternance:

#### En stage pratique:

19 jours, soit 133 heures minimum dédiés à la direction / direction adjointe d'un accueil collectif de mineurs.

# ENTRER EN FORMATION

### Pour s'informer sur la formation :

• Tous les vendredis matins de 9h à 13h à Trajectoire Formation à Montbéliard.

### Conditions d'accès à la formation :

Avoir le PSC1 ou diplôme équivalent.

**Et** être admis ou titulaire d'un :

- BPJEPS
- DEJEPS
- DESJEPS

Et justifier d'une expérience d'animation de mineurs, dont une en ACM, d'au moins 28 jours.

# Epreuves de sélection mensuelles :

#### **DÉPÔT DE DOSSIER :**

15

Dossier de candidature avant le 15 de chaque mois.

#### **ÉPREUVE DE SÉLECTIONS:**



Entretien portant sur l'expérience du candidat et ses motivations.

### Inscription : 🤌

planning de la formation à télécharger sur le site de Trajectoire Formation.

